

CONTEXTE :

La communauté d'Agglomération ARCHE Agglo est un EPCI bi-départemental composé de 41 communes (21 en Drôme et 20 en Ardèche) qui regroupe 57 000 habitants, issue de la fusion de 3 EPCI en 2017.

DEFINITION DU POSTE :

Rattaché au service entretien du patrimoine, sous la responsabilité du directeur technique, concourt à garantir la sécurité des agents et autres personnes publics, ainsi que le bon entretien et le fonctionnement de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers de la communauté d'agglomération. Propose et met en œuvre les programmes de travaux, veille au maintien des conditions optimales d'utilisation de l'ensemble du patrimoine d'ARCHE Agglo.

Veille à l'exécution des travaux liés à la maintenance préventive ou curative dans les meilleures conditions de délais et de coûts.

Visé à optimiser les procédures, à contrôler et à évaluer l'emploi des ressources, à mobiliser et à faire évoluer sur un plan collectif les compétences professionnelles des agents du service entretien du patrimoine.

Assure au quotidien le management du service entretien du patrimoine composé de trois antennes techniques réparties sur le territoire et l'encadrement des deux chefs d'équipe et de l'assistante administrative.

Mission 1 : Conduite de projet en matière de patrimoine bâti

- Porte un diagnostic sur le patrimoine mobilier et immobilier de la collectivité
- Conduit l'analyse des besoins en matière d'entretien et maintenance
- Anime la dynamique du projet en planifiant les étapes et en mobilisant les ressources (humaines, techniques, financières)
- Arbitre et opère des choix techniques adaptés dans le cadre de la réhabilitation, de la rénovation, de la gestion et de la déconstruction des bâtiments

Mission 2 : Encadrement du service entretien du patrimoine

- Répartit et planifie les activités en fonction des contraintes du service
- Met en œuvre des délégations de responsabilité
- Anime des réunions de services, organise la diffusion de l'information
- Veille à la réactivité et à la qualité des services rendus
- Gère les plannings, congés et absences du personnel en lien avec les chefs d'équipe et l'assistante administrative
- Contrôle les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail par le suivi en interne de la procédure d'hygiène et de sécurité, en lien avec le conseiller de prévention : application des règles HSST, formation et habilitation des agents, évolution de la réglementation

Mission 3 : Suivi administratif, contractuel et suivi juridique

- Élabore des notes de service
- Participe à l'instruction et au suivi des contentieux
- Gère et suit les procédures d'assurances sur le patrimoine et la flotte de véhicules
- Assure un suivi des différents contrats de service relatifs au suivi du patrimoine de ARCHE Agglo

Mission 4 : Gestion de la commande publique

- Élabore les cahiers des charges techniques et pièces du marché public des divers travaux ou opérations de maintenance ou d'entretien à réaliser
- Analyse les propositions techniques et financières des fournisseurs et entreprises
- Apprécie la conformité des réalisations au regard du cahier des charges du contrat
- Négocie avec les fournisseurs et les entreprises
- Supervise les relations avec la sous-traitance, supervise les chantiers
- Anticipe les dossiers de contentieux

Mission 5 : Elaboration et suivi du budget

- Détermine et estime les investissements ou entretiens à budgétiser
- Propose une programmation pluriannuelle d'investissement PPI relative au patrimoine bâti
- Gère le patrimoine bâti en intégrant la notion de coût global
- Suit et contrôle l'exécution du budget, en lien avec l'assistante de direction
- Renseigne des outils de pilotage et de suivi (tableaux de bord)
- Établit un bilan annuel pour son service

Mission 6 : Contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité des usagers

- Est garant de la sécurité (sécurité incendie, risques industriels, sûreté, risques sanitaires)
- Contrôle la conformité d'un équipement, d'un matériel, d'un lieu, d'une activité avec la réglementation et les consignes de sécurité des usagers : assure une veille juridique et réglementaire
- Développe une stratégie de protection des bâtiments contre l'intrusion et la malveillance

PROFIL ATTENDU

- BAC +2 dans le domaine du génie civil – bâtiment ou expérience similaire significative
- Permis B obligatoire
- CACES ou autorisations de conduite (engin de chantier catégorie 1 et 8), PEMP (plateforme élévatrice mobiles de personnes)
- Maîtrise des normes bâtimentaires réglementaires TCE
- Connaissance des normes de sécurité et d'accessibilité dans les ERP
- Connaissance loi MOP et règles de la maîtrise d'ouvrage public
- Capacité de priorisation et hiérarchisation au niveau sécuritaire, réglementaire, financier, de conservation du patrimoine et de confort d'usage
- Connaissance des démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB)
- Maîtrise de la lecture de plan et représentations techniques
- Maîtrise des techniques et outils de planification de plan de maintenance, d'entretien ou de travaux
- Connaissance des marchés publics et maîtrise de l'élaboration des CCTP et pièces techniques des marchés
- Maîtrise du cadre juridique des délégations de service public, de la maîtrise d'ouvrage déléguée (DSP, PPP...)
- Maîtrise des règles et techniques d'expression écrite et rédactionnelles
- Maîtrise des techniques d'élaboration de tableaux de bord et de suivi de gestion
- Connaissance des modes d'animation du management opérationnel

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste de catégorie B, Filière technique

Rémunération statutaire sur grille indiciaire des techniciens territoriaux + régime indemnitaire mensuel (Rifseep) de 650€ brut

Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.

Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).

Participation à la cotisation de la mutuelle santé dans le cadre d'une procédure de « Labellisation », souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent

Participation à la cotisation prévoyance dans le cadre d'une procédure de « Labellisation », souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent

Temps de travail : Poste à 37h30 avec 15 jours de RTT

Lieu de travail : Tournon sur Rhône (ZA champagne) avec un périmètre d'intervention sur l'ensemble des secteurs d'Arche Agglo

Poste à pourvoir le 01/10/2022

Date limite de candidature le : 05/09/2022

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : c.chiron@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo BP 103 – 07305 TOURNON/RHONE Cedex